

---

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



**Vendredi 20 mars 2026**

**Présents** : Alexandre ANDRÉ, RUDE Martine, GERBET Mickaël, PUVILAND Béatrice, GUIOT Arnaud, GIRARD Sylvie, VELON Bernard, GERMAIN Florence, JACQUET Antoine, CHALON Séverine, MARTININGO Jérémy, GIOVANNONE Christine, SOMMACAL Brice, RODRIGUEZ Laurie, BLANC Valentin.

Élu secrétaire de séance : SAMBAT-GERMAIN Florence

**Excusé(s)** : SOMMACAL Brice (donne pouvoir à PUVILAND Béatrice).

**Pour rappel l'ordre du jour de la séance est le suivant :**

- 1-Délibération élection du maire
- 2-Délibération fixation nombres adjoints
- 3-Délibération élection des adjoints au maire

**Monsieur le Maire** commence la réunion en saluant les conseillers et toutes les personnes présentes. Puis il présente les ordres du jour ci-dessus :

### **1- Délibération élection du maire**

**Madame SAMBAT-GERMAIN** Florence procède à la description des membres du conseil municipal et ensuite propose d'effectuer l'élection du maire.

ANDRÉ Alexandre candidat

Le conseil présents vote sur papier et remet à l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement réalisé donne 14 voix sur 15 pour M. ANDRÉ Alexandre

***Mr ANDRÉ Alexandre ayant obtenu la majorité absolue est élu Maire.***

### **2- Délibération fixation nombres adjoints**

**Monsieur le Maire** informe les conseillers qu'il faut maintenant voter pour fixer le nombre d'adjoints au maire.

Monsieur le Maire propose d'avoir 4 adjoints à ses coter.

Nous procédons au vote et chaque conseiller remet son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement fixe donc le nombre d'adjoint à quatre.

*Le conseil est d'accord à l'unanimité.*

### **3- Délibération élection des adjoints au maire**

**Monsieur le Maire** évoque la dernière élection à réaliser de la soirée.

Il propose la liste suivante :


- 1<sup>ère</sup> adjointe : RUDE Martine
- 2<sup>ème</sup> adjoint GERBET Mickaël
- 3<sup>ème</sup> adjointe : PUVILAND Béatrice
- 4<sup>ème</sup> adjoint : GUIOT Arnaud

Le conseil présents vote la liste remise et remet dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, la liste présentée l'emporte avec 14 voix sur 15.

Les quatre adjoints sont donc officiellement élus.

**L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,**  
Monsieur le Maire lève la séance.

Le Maire,  
  
Alexandre ANDRÉ